



Date : 09/25/2015

Notice

To increase the efficiency of our licensing process, beginning in September 2015, the Insurance Division of the Financial and Consumer Services Commission will no longer be mailing paper copies of intermediary licences. As of September, staff will be e-mailing licence holders a PDF version of the licence which they can print.

It is critical that all licence holders ensure that they provide our Office with an up to date e-mail address when completing a licence application.

We remind all stakeholders that our website provides real time proof of licence status. (Please see www.fcnb.ca/search-the-insurance-licence-database.html)

To obtain further updates from FCNB, please subscribe to our email update service by visiting www.fcnb.ca/subscribe.html

Avis

Afin de rendre son processus de délivrance des licences et des permis plus efficace, la Division des assurances de la Commission des services financiers et des services aux consommateurs n'enverra plus par la poste, à compter de septembre 2015, la copie papier d'une licence d'intermédiaire. Le personnel de la Division enverra par courriel aux titulaires d'une licence une version PDF que les intermédiaires peuvent faire imprimer.

Il est donc très important que tous les titulaires de licence nous fournissent une adresse de courriel courante lorsqu'ils remplissent leur demande de licence.

Nous rappelons à tous les intervenants que notre site Web fournit, en temps réel, une preuve du statut de chaque licence à l'adresse <http://fr.fcnb.ca/licences-assurances.html>.

Pour obtenir des mises à jour de la FCNB, veuillez consulter le site suivant pour vous abonner à notre service de mises à jour par courriel : <http://fr.fcnb.ca/souscrire-par-courriel.html>.